



OBJECTIF

Le présent document contient des informations essentielles sur le produit d'investissement. Il ne s'agit pas d'un document à caractère commercial. Ces informations vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste ce produit et quels risques, coûts, gains et pertes potentiels y sont associés, et de vous aider à le comparer à d'autres produits.

PRODUIT

ODDO BHF Global Target 2031, Organisme de placement collective en valeurs mobilières (« OPCVM »)
(ci-après, le « Compartiment »)

Un compartiment de la SICAV ODDO BHF (ci-après la « SICAV »), géré par ODDO BHF Asset Management SAS

Action ODDO BHF Global Target 2031 CI-CHF[H] : LU3146732394

am.oddo-bhf.com

Appelez le +33 (0)1 44 51 80 28 pour de plus amples informations.

L'Autorité des marchés financiers (AMF) est chargée du contrôle de ODDO BHF Asset Management SAS en ce qui concerne ce document d'informations clés.

ODDO BHF Asset Management SAS est agréée en France sous le numéro GP99011 et réglementée par l'Autorité des Marchés Financiers.

Date de production du document d'information clés : 10/06/2026

EN QUOI CONSISTE CE PRODUIT?

TYPE

ODDO BHF Global Target 2031 est un OPCVM relevant de la directive 2009/65/CE constitué sous la forme d'une SICAV.

Le Conseil d'administration peut proposer à une Assemblée extraordinaire de liquider la SICAV, si l'actif devient inférieur au montant minimum réglementaire ou de manière discrétionnaire, après l'agrément attribué par l'autorité des marchés financiers sur l'opération de liquidation et information des actionnaires.

DURÉE

ODDO BHF Global Target 2031 a été créé le 4 août 2025 pour une durée de 6 ans.

OBJECTIFS

L'objectif de gestion du compartiment est d'augmenter la valeur du portefeuille, à moyen et long terme, via des obligations spéculatives (haut rendement) émises par des entreprises et affichant une notation comprise entre BB+ et CCC (attribuée par Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou selon la notation interne de cette dernière). Il est par conséquent exposé à un risque de pertes en capital.

Le Compartiment cherche à surperformer les "hurdle rates" tel que décrit au point b de la section "frais et charges" du Prospectus, aux fins du calcul de la commission de performance, le cas échéant, en fonction de la classe d'actions souscrite.

Cet objectif est fondé sur la réalisation d'hypothèses de marché arrêtées par la Société de gestion. Il ne constitue en aucun cas une promesse de rendement ou de performance du compartiment. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que la performance indiquée dans l'objectif d'investissement du compartiment n'inclut pas l'intégralité des cas de défaut et se fonde sur des estimations reposant sur des hypothèses de marché formulées à un moment donné. Le Compartiment met en œuvre sa stratégie sur une période d'investissement dont l'échéance est fixée par la Société de gestion. L'échéance de la période d'investissement est initialement fixée au 31 décembre 2031. Le Compartiment n'a pas d'indice de référence.

La stratégie d'investissement du Compartiment consiste à gérer de façon discrétionnaire un portefeuille diversifié de titres de créance composé, à concurrence maximale de 100% des actifs nets du Compartiment, d'obligations à haut rendement traditionnelles dont la notation est comprise entre BB+ et CCC (attribuée par Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou selon sa notation interne), dont au moins 60% sont émis par des émetteurs privés dont le siège social est situé dans un Etat membre de l'OCDE et arrivent à échéance au plus tard neuf mois et un jour après le 31 décembre 2031 (échéance finale du produit ou options de remboursement anticipé à la discrétion de la Société). Dans la limite de 40% de ses actifs nets, le Compartiment pourra détenir des titres d'émetteurs privés dont le siège social est situé en dehors de l'OCDE, pays émergents inclus. Le Fonds cherche à optimiser le taux à l'échéance moyen du portefeuille à l'échéance du 31 décembre 2031 et sélectionner les émetteurs présentant la probabilité de défaut la moins importante eu égard au rendement offert et à l'analyse fondamentale des différents facteurs de risque inhérents à ceux-ci. En prenant en compte un grand nombre de facteurs lors de la sélection des actifs, le Compartiment peut :

- adopter une stratégie d'investissement fondée sur la sélection d'obligations conjuguée à l'analyse technique dans le cadre de la construction du portefeuille tout en cherchant en permanence à obtenir un ratio risque/rendement que la Société de gestion estime avantageux ;
- gérer le rendement du portefeuille en fonction de l'évolution des taux d'intérêt et/ou des spreads ;
- contrôler et mesurer les expositions géographiques et sectorielles ;
- intégrer les opérations d'achat et de vente par des simulations permettant d'anticiper les évolutions du portefeuille.

Les titres seront émis dans les devises des Etats membres de l'OCDE, notamment en EUR, GBP, USD et/ou CHF, et le risque de change sera couvert, avec un risque de change résiduel maximal de 5%.

Le Compartiment ne peut investir, au total, plus de 10% de ses actifs nets dans des parts ou actions d'OPCVM ou d'OPC.

Compte tenu de l'objectif de performance du Compartiment et de l'échéance maximum particulière des titres détenus, la sélection des titres peut varier dans le temps à la discrétion du Gestionnaire, en fonction des opportunités du marché et de l'arrivée à échéance des titres. En particulier, le Compartiment pourra investir jusqu'à 100% de ses actifs dans des titres de qualité « investment grade » de notation supérieure à BB+ (attribuée par Standard & Poor's ou jugée équivalente par la Société de gestion, ou selon la notation interne de celle-ci). Le Compartiment peut détenir jusqu'à 10% de ses actifs nets sous forme de liquidités à titre temporaire et accessoire. En outre, le Gestionnaire pourra investir jusqu'à 100% des actifs nets dans des instruments financiers à terme négociés sur les marchés réglementés ou de gré à gré, sans recherche de surexposition. Le Gestionnaire pourra prendre des positions en vue de couvrir le portefeuille contre les risques de taux d'intérêt et de crédit. Il négociera également des contrats de swap et/ou de change à terme afin de couvrir le portefeuille contre le risque de change, avec toutefois un risque résiduel de 5% maximum.

L'exposition maximale du Compartiment aux marchés (actions, titres de créance, OPC et produits dérivés) ne pourra dépasser 100% des actifs nets, étant entendu que l'exposition maximale est la somme des expositions nettes à chacun des marchés (actions, obligations, monétaire) auxquels le Compartiment est exposé (somme des positions longues et des positions de couverture). Sur une base discrétionnaire, jusqu'à 100% des actifs nets du compartiment peuvent être investis dans des credit default swaps (CDS) indiciaires à des fins de couverture. Les demandes de souscription, de conversion et de rachat sont centralisées auprès de l'agent de transfert (CACEIS Bank, Luxembourg Branch) chaque jour d'évaluation de la valeur nette d'inventaire jusqu'à 12h00 (midi) (heure de Luxembourg – CET / CEST) et exécutées sur la base de la valeur nette d'inventaire datée du jour même.

L'action CI-CHF[H] capitalise ses revenus, sur décision annuelle du conseil d'administration.

INVESTISSEURS DE DETAIL VISES

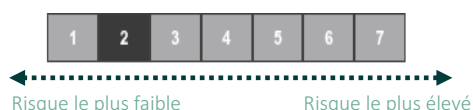
Le Compartiment s'adresse aux investisseurs ayant un horizon de placement à long terme (6 ans) désireux d'investir dans un portefeuille composé principalement de titres de créance négociables cotés de moindre qualité émis par des entreprises. L'horizon d'investissement minimum recommandé s'étend jusqu'à l'échéance de chaque période d'investissement et de chaque période d'investissement renouvelée.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Le dépositaire du Compartiment est CACEIS Bank, Luxembourg Branch

QUELS SONT LES RISQUES ET QU'EST-CE QUE CELA POURRAIT ME RAPPORTER ?

INDICATEUR DE RISQUE



L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit jusqu'à l'échéance du produit, soit le 31 décembre 2031. Le risque réel peut être très différent si vous optez pour une sortie avant échéance, et vous pourriez obtenir moins en retour.

L'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer.

Nous avons classé ce produit dans la classe de risque 2 sur 7, qui est une classe de risque basse.

Autrement dit, les pertes potentielles liées aux futurs résultats du produit se situent à un niveau faible et, si la situation venait à se détériorer sur les marchés, il est très peu probable que notre capacité à vous payer en soit affectée. Attention au risque de change : les sommes qui vous seront versées le seront dans une autre monnaie ; votre gain final dépendra donc du taux de change entre les deux monnaies. Ce risque n'est pas pris en compte dans l'indicateur ci-dessus.

Autres risques matériellement pertinents et non pris en compte dans l'indicateur :

D'autres risques non repris dans l'indicateur de risque peuvent être matériellement pertinents, tels que :

l'impact des techniques financières, le risque de liquidité, et le risque de contrepartie. Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

Ce produit ne prévoyant pas de protection contre les aléas de marché, vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement.

SCENARIOS DE PERFORMANCES

Les chiffres indiqués comprennent tous les coûts du produit lui-même, mais pas nécessairement tous les frais dus à votre conseiller ou distributeur. Ces chiffres ne tiennent pas compte de votre situation fiscale personnelle, qui peut également influencer sur les montants que vous recevrez.

Ce que vous obtiendrez de ce produit dépend des performances futures du marché. L'évolution future du marché est aléatoire et ne peut être prédite avec précision.

Les scénarios défavorable, intermédiaire et favorable présentés représentent des exemples utilisant les meilleures et pires performances, ainsi que la performance moyenne du produit au cours des 10 dernières années à horizon un an et sur la durée d'investissement recommandée.

Les marchés pourraient évoluer très différemment à l'avenir.

Le scénario de tension montre ce que vous pourriez obtenir dans des situations de marché extrêmes.

Période d'investissement recommandée : jusqu'à la date d'échéance du produit (31/12/2031)

Investissement: 10 000 CHF

Scénarios		Si vous sortez après 1 an	Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2031)
Minimum	Il n'existe aucun rendement minimal garanti. Vous pourriez perdre tout ou partie de votre investissement		
Tension	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	7 840 CHF	7 110 CHF
	Rendement annuel moyen	-21,6 %	-5,2 %
Défavorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	8 020 CHF	9 630 CHF
	Rendement annuel moyen	-19,8 %	-0,6 %
Intermédiaire	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	10 190 CHF	10 970 CHF
	Rendement annuel moyen	1,9 %	1,5 %
Favorable	Ce que vous pourriez obtenir après déduction des coûts	11 780 CHF	12 410 CHF
	Rendement annuel moyen	17,8 %	3,5 %

Le scénario défavorable s'est produit pour un investissement entre : 06/2017 et 10/2023.

Le scénario intermédiaire s'est produit pour un investissement entre : 03/2016 et 07/2022.

Le scénario favorable s'est produit pour un investissement entre : 12/2014 et 04/2021.

QUE SE PASSE-T-IL SI ODDO BHF ASSET MANAGEMENT SAS N'EST PAS EN MESURE D'EFFECTUER LES VERSEMENTS?

Le produit est une copropriété d'instruments financiers et de dépôts distincte de la Société de Gestion de portefeuille. En cas de défaillance de cette dernière, les actifs du produit conservés par le dépositaire ne seront pas affectés. En cas de défaillance du dépositaire, le risque de perte financière du produit est atténué en raison de la ségrégation légale des actifs du dépositaire de ceux du produit.

QUE VA ME COUTER CET INVESTISSEMENT?

Il se peut que la personne qui vous vend ce produit ou qui vous fournit des conseils à son sujet vous demande de payer des coûts supplémentaires. Si c'est le cas, cette personne vous informera au sujet de ces coûts et vous montrera l'incidence de ces coûts sur votre investissement.

COÛTS AU FIL DU TEMPS

Les tableaux présentent les montants prélevés sur votre investissement afin de couvrir les différents types de coûts. Ces montants dépendent du montant que vous investissez, du temps pendant lequel vous détenez le produit et du rendement du produit. Les montants indiqués ici sont des illustrations basées sur un exemple de montant d'investissement et différentes périodes d'investissement possibles.

Nous avons supposé:

- Qu'au cours de la première année vous récupéreriez le montant que vous avez investi (rendement annuel de 0%). Que pour les autres périodes de détention, le produit évolue de la manière indiquée dans le scénario intermédiaire.

- 10 000 CHF sont investis

Investissement: 10 000 CHF

Scenarios	Si vous sortez après 1 an	Si vous partez à l'échéance du produit (31/12/2031)
Coûts totaux	319 CHF	1 069 CHF
Incidences des coûts annuels*	3,2 %	1,6 %

*Elle montre dans quelle mesure les coûts réduisent annuellement votre rendement au cours de la période de détention. Par exemple, elle montre que si vous sortez à la fin de la période de détention recommandée, il est prévu que votre rendement moyen par an soit de 3,0 % avant déduction des coûts et de 1,5 % après cette déduction.

Il se peut que nous partagions les coûts avec la personne qui vous vend le produit afin de couvrir les services qu'elle vous fournit. Cette personne vous informera du montant.

COMPOSITION DES COUTS

Le tableau ci-dessous indique l'incidence annuelle des différents types de coûts sur le rendement que vous pourriez obtenir de votre investissement à la fin de la période d'investissement recommandée et la signification des différentes catégories de coûts.

Coûts ponctuels à l'entrée ou à la sortie		Si vous sortez après: 1 an
Coûts d'entrée	Les coûts d'entrée représentent le montant maximum pouvant être payés lors de la souscription. 2,00 % représente le montant maximal que vous paierez. Il se pourrait que vous payiez moins. La personne qui vous vend le produit vous informera des coûts réels.	Jusqu'à 200 CHF
Coûts de sortie	Nous ne facturons pas de coûts de sortie pour ce produit. La personne qui vous vend le produit est en revanche susceptible de le faire.	Jusqu'à 0 CHF
Coûts récurrents [prélevés chaque année]		
Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation	Ces coûts représentent les frais d'exploitation inévitables du produit et tous les paiements, y compris les rémunérations, aux parties liées au produit qui lui fournissent des services. 0,63 % de la valeur de votre investissement par an. Cette estimation se base sur les coûts réels au cours de l'année dernière.	62 CHF
Coûts de transaction	0,40 % de la valeur de votre investissement par an. Il s'agit d'une estimation des coûts encourus lorsque nous achetons et vendons les investissements sous-jacents au produit. Le montant réel varie en fonction de la quantité que nous achetons et vendons.	39 CHF
Coûts récurrents prélevés sous certaines conditions		
Commissions liées aux résultats	L'incidence des commissions liées aux résultats.	18 CHF

COMBIEN DE TEMPS DOIS-JE LE CONSERVER ET PUIS-JE RETIRER DE L'ARGENT DE FAÇON ANTICIPÉE?

Période de détention recommandée minimale requise: jusqu'à la date d'échéance du produit

Cette durée de détention recommandée est un minimum qui tient compte des caractéristiques du produit choisi. Elle peut être plus longue au regard de votre situation patrimoniale et de votre choix d'investissement.

Vous pouvez faire un rachat partiel ou total à tout moment. Une sortie avant la fin de période de détention recommandée peut avoir une conséquence sur les performances attendues de votre investissement. Vous pouvez retrouver le détail des éventuels frais et pénalités appliqués en cas de désinvestissement dans la section : « Que va me coûter cet investissement ? »

COMMENT PUIS-JE FORMULER UNE RECLAMATION?

Pour toute précision ou réclamation, veuillez contacter ODDO BHF Asset Management SAS, situé au 12, boulevard de la Madeleine - 75009 Paris, France. Vous pouvez également adresser une réclamation par courrier électronique à l'adresse suivante : service_client@oddo-bhf.com. La politique de réclamation est disponible à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

En cas de litige, vous avez la possibilité de saisir le Médiateur de l'AMF.

AUTRES INFORMATIONS PERTINENTES

Le Compartiment est classifié article 8 selon le Règlement (UE) 2019/2088 du 27 novembre 2019 sur la publication d'informations en matière de durabilité dans le secteur des services financiers (« SFDR »). Les informations relatives à la finance durable sont disponibles sur le site internet de la Société de gestion à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.

Lorsque le Compartiment est utilisé comme support en unité de compte d'un contrat d'assurance sur la vie ou de capitalisation, les informations complémentaires sur ce contrat, telles que les coûts du contrat, qui ne sont pas compris dans les coûts indiqués dans le présent document, le contact en cas de réclamation et ce qui se passe en cas de défaillance de l'entreprise d'assurance sont présentées dans le Document d'Informations Clés de ce contrat obligatoirement remis par votre assureur ou courtier ou tout autre intermédiaire d'assurance conformément à son obligation légale.

De plus amples informations sur le Compartiment, telles que le prospectus (Français, Anglais, Allemand) et les documents périodiques traduits dans les langues de commercialisation de du Compartiment, sont disponibles sur am.oddo-bhf.com ou peuvent être demandées gratuitement et à tout moment auprès du siège social de la SICAV au 5 allée Scheffer, L-2520 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg ou auprès de l'agent centralisateur dans le pays de commercialisation. Les détails de la politique de rémunération sont disponibles sur le site internet de la société de gestion (am.oddo-bhf.com) et en version papier sur simple demande de l'investisseur auprès de la société de gestion. La convention conclue conformément à l'article 79 de la Loi de 2010, telle que décrite plus en détail à l'annexe 1, section I, du prospectus, est consultable par les investisseurs du Compartiment qui en font la demande.

Les performances passées sur les dix dernières années, ou le cas échéant, les cinq dernières années si le Compartiment dispose de moins de cinq années civiles complètes, sont publiées sur le site internet à l'adresse suivante : am.oddo-bhf.com.